



**HANDS OFF THE LAND**  
TAKE ACTION AGAINST LAND GRABBING

## **La concentration foncière, l'accaparement de terres et les luttes des peuples en Europe**

### **Résumé exécutif<sup>1</sup>**

Coordination Européenne Via Campesina (ECVC)<sup>2</sup>  
Hands-Off The Land (HOTL) Alliance<sup>3</sup>  
17 avril 2013

### **Introduction<sup>4</sup>**

L'accaparement de terres<sup>5</sup> est largement considéré comme une réalité ne touchant que les pays du Sud, mais une analyse approfondie par une équipe de chercheurs montre que l'accaparement de terres affecte également l'Europe.

Le rapport, impliquant 25 auteurs originaires de 11 pays, explique comment quelques entités

<sup>1</sup> Une notre introductive plus longue et détaillée, rédigée par Saturnino M. Borras Jr., Jennifer C. Franco et Jan Douwe van der Ploeg, est en cours de finalisation et sera disponible en juin 2013.

<sup>2</sup> La Coordination Européenne de la Via Campesina est une organisation de 27 syndicats agricoles et travailleurs ainsi que de mouvements ruraux qui luttent pour la souveraineté alimentaire.

<sup>3</sup> HOTL est une alliance comprenant : Transnational Institute (TNI), le secrétariat international de Foodfirst Information and Action Network (FIAN-IS), FIAN Allemagne, FIAN Pays-Bas, FIAN Autriche, Forschungs und Dokumentationszentrum Chile-Lateinamerika (FDCL) en Allemagne et Institute of Global Responsibility (IGO) en Pologne.

<sup>4</sup> Le principal auteur de tout l'ouvrage est Dr. Jennifer Franco : [jennycfranco@tni.org](mailto:jennycfranco@tni.org). Les personnes qui suivent ont contribué à l'étude : le cas en Autriche (Kim Möhrs, Franziskus Forster, Sarah Kumnig et Lukas Rauth), le cas en Bulgarie (Georgi Medarov), le cas en France (Morgan Ody), le cas français - La Zad (Anton Pieper), Allemagne (Roman Herre), Hongrie (Róbert Fidrich), Italie (Antonio Onorati et Chiara Pierfederici), Roumanie (Judith Bouniol), Serbie (Milenko Srečković), Espagne (Marco Aparicio Wilhelmi, Manuel Flores, Arturo Landeros, Sara Mingorría, Delphine Ortega Espès et Enrique Tudela), Ukraine (Christina Plank) et la mise en œuvre des Directives sur la gouvernance foncière (Florence Kroff et Claire Guffens). Brigitte Reisenberger de FIAN Autriche a joué un rôle central dans le processus de lancement de l'étude. L'équipe qui, au sein de TNI, a contribué à assembler ce rapport par la révision et la correction de l'ensemble des documents, inclut entre autres Pietje Vervest, Sylvia Kay, Timothe Feodoroff, Gloria Pracucci, Ben McKay et Nick Buxton. Le rapport a été révisé par Deborah Eadi. Les co-auteurs du chapitre introductif sont : Dr. Borras, chercheur au Transnational Institute (TNI) et professeur associé à l'International Institute of Social Studies (ISS), La Haye ; Dr. Franco, Coordinatrice du Programme de Justice Agricole au TNI ; et Jan Douwe van der Ploeg, Professeur à la Wageningen University.

<sup>5</sup> La définition proposée par Borras, Franco et al (2012: 405) est utilisée ici : « ... l'accaparement de terres est la prise de contrôle sur des étendues relativement vastes de terres et sur d'autres ressources naturelles par le biais de divers mécanismes et formes impliquant des capitaux à grande échelle qui, souvent, transforment l'usage des ressources à l'extraction, tant à des fins internationales que nationales, en tant que réponse du capital à la convergence des crises alimentaire, énergétique et financière, des efforts d'atténuation du changement climatique et des demandes de ressources de la part de nouveaux noyaux du capital mondial. »

entrepreneuriales privées ont pris le contrôle sur de vastes étendues de terres en Europe. Il expose comment ces élites foncières ont été activement encouragées par une forte injonction de fonds publics – à un moment où toutes les autres aides publiques font l'objet de réductions massives. Si certains de ces processus ne sont pas nouveaux, en particulier la concentration foncière de plus en plus importante, ils ont accéléré ces dernières décennies, en particulier en Europe de l'Est. Ils ont également ouvert la voie à l'émergence d'un nouveau réseau d'acteurs étrangers et nationaux sur la scène européenne, nombre d'entre eux étant reliés à des filières de plus en plus mondiales, et tous cherchant le profit issu de la marchandisation spéculative de la terre.

Le rapport révèle entre autres que :

### **(1) La concentration foncière augmente**

<sup>35</sup><sub>17</sub> **La propriété foncière en Europe est devenue de plus en plus inégale** atteignant, dans certains pays, des proportions équivalentes au Brésil, à la Colombie et aux Philippines, tous renommés pour leur distribution inégale de la terre et des richesses fondées sur la terre. Alors que l'UE abrite quelques 12 millions d'exploitations, les *grandes exploitations (100 hectares et plus)* représentent uniquement 3 pour cent du nombre total d'exploitations, mais contrôlent 50 pour cent de toutes les terres agricoles.

<sup>35</sup><sub>17</sub> **Cette concentration de la propriété foncière a commencé il y a des décennies, mais s'est accélérée.**<sup>6</sup> En Allemagne, par exemple, le nombre total de 1.246.000 exploitations en 1966/67 a baissé à 299.100 fermes en 2010. Parmi celles-ci, la zone agricole occupée par les fermes de moins de 2 hectares a baissé de 123.670 hectares en 1990 à environ 20,110 hectares en 2007, alors que les fermes de 50 hectares et plus ont augmenté leur zone agricole de 9.2 millions d'hectares en 1990 à 12.6 millions d'hectares en 2007.<sup>7</sup>

<sup>35</sup><sub>17</sub> **En Europe de l'Est, la concentration de la propriété foncière a été particulièrement marquée depuis la chute du Mur de Berlin.** De nombreux paysans et paysannes étaient en faillite lorsque leur pays adhéra à l'UE et que des produits agricoles fortement subventionnés commencèrent à inonder leurs marchés. Les six premières années, la majorité des petits paysans et paysannes n'étaient même pas éligibles aux subsides agricoles UE qui alimentèrent les ventes de fermes. Un nouveau groupe d'élite constitué de spéculateurs et d'investisseurs ont réussi à s'emparer de vastes étendues de terres.

<sup>35</sup><sub>17</sub> **L'argent public, par le biais de subsides payés dans le cadre de la Politique Agricole Commune, a contribué à cette concentration de terres et de richesses.** En Italie, par exemple, en 2011, 0,29 pour cent des exploitations ont bénéficié de 18 pour cent de toutes les aides de la PAC, et 0.0001 de celles-ci (soit 150 fermes) ont bénéficié de 6 pour cent de tous les subsides. En Espagne, en 2009, 75 pour cent des subsides ont bénéficié à seulement 16 pour cent des plus grandes exploitations. En Hongrie, en 2009, 8.6 pour cent des exploitations ont bénéficié de 72 pour cent du total des subsides agricoles. Actuellement, le régime de subsides de la PAC est en cours de modification afin d'octroyer

<sup>6</sup> Si le nombre total d'exploitations dans l'UE a augmenté de 1966/67 à 2010, cette hausse était d'abord due à l'élargissement de l'Union de 6 États membres en 1966/67 à 27 actuellement ; les nouveaux membres ayant des secteurs agricoles relativement larges et étant relativement riches en terres (par exemple la Roumanie).

<sup>7</sup> La prudence s'impose concernant les statistiques officielles, pour l'Allemagne et l'UE de manière plus générale : les statistiques officielles de l'UE cachent souvent, plus qu'elles ne révèlent, l'état actuel de la distribution et des relations de propriété foncière. De grandes exploitations opérationnelles existent dont la propriété est sous-divisée en petites unités qui sont reprises dans les statistiques officielles. Il existe également de nombreuses petites fermes de 2 ha et moins qui sont des « fermes d'agrément ». Dès lors, en s'appuyant uniquement sur les statistiques officielles relatives aux petites exploitations, il est peu probable de pouvoir refléter précisément la réalité existante aujourd'hui. Le total des grandes exploitations agricoles et leur part dans la zone agricole utilisée totale constitue un ensemble de statistiques moins problématique.

des subsides par hectare de terres agricoles. En conséquence, il se pourrait que cela alimente encore davantage l'accaparement de terres en Europe, à l'Est et en Méditerranée, dans la mesure où cela marginalise les petites exploitations et continue de bloquer l'installation de paysans et paysannes potentiels.

## (2) L'accaparement de terres progresse

<sup>35</sup><sub>17</sub> **Outre la concentration foncière, de nouveaux acteurs se mettent à accaparer des terres, en particulier en Europe de l'Est.** Le rapport souligne des cas impliquant des entreprises chinoises produisant du maïs à large échelle en Bulgarie, des entreprises du Moyen Orient s'embarquant dans la production de céréales à grande échelle en Roumanie, et d'entreprises européennes s'emparant de terres dans de nombreux pays européens dans la poursuite d'objectifs divers, agricoles et non agricoles. Similairement à ce qui se passe en Éthiopie, au Cambodge ou au Paraguay, toutes ces transactions foncières ont été menées de manière obscure et non transparente. Comme ailleurs, les « accapareurs » sont des sociétés étrangères et nationales, qui bénéficient d'une participation apparente de capital européen régional, et qui incluent tant l'agrobusiness traditionnel contrôlant les chaînes de marchandises que le capital financier incluant des fonds de pension, comparable à ce qui se passe en Amérique latine et en Asie du Sud-est.

<sup>35</sup><sub>17</sub> Ceci a davantage aggravé la tendance déjà existante à la concentration du contrôle sur la terre. En dehors de l'UE : en Ukraine, les 10 plus grandes exploitations agricoles contrôlent près de 2.8 millions d'ha, tandis que certains oligarques possèdent jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'hectares chacun. En Serbie, les quatre plus grands propriétaires serbes contrôlent ensemble plus de 100.000 ha.

<sup>35</sup><sub>17</sub> **La terre est accaparée dans toute l'Europe pour de multiples raisons :** production de matières premières pour l'industrie alimentaire dominée par des sociétés transnationales, l'industrie extractive, la bioénergie, les « accaparements verts » tels que les grandes serres solaires, l'expansion urbaine, les intérêts immobiliers, les enclaves touristiques et autres projets commerciaux. En France, par exemple, chaque année plus de 60 000 ha de terres agricoles sont perdus pour laisser la place à des routes, des supermarchés et à l'expansion urbaine ou à des parcs de loisirs. Il s'agit souvent de cas éparpillés concernant de petites transactions foncières. Mais ils participent au processus et ont tendance à empiéter sur les terres agricoles les plus fertiles et les plus productives.

## (3) Les (jeunes) paysan(ne)s sont découragés à s'installer

Il s'agit d'une dynamique jamais vue d'accaparement de terres et de concentration foncière. La structure des mesures de soutien de la PAC et les politiques nationales qui y sont liées ne contribuent pas à l'installation de nouveaux paysans et paysannes potentiels, et notamment les jeunes. Ce problème existait déjà avant. Il est devenu d'autant plus grave dans le contexte de la concentration foncière croissante et de l'accaparement de terres qui progresse. Les régimes de subsides actuels et planifiés de la PAC sont susceptibles de consolider l'obstacle à un accès plus démocratique à la terre et à l'installation des jeunes agriculteurs. L'accès à la terre constitue pourtant une condition essentielle à la souveraineté alimentaire en Europe.

Le point positif dans tout cela est que dans toute l'Europe il y a aujourd'hui de nombreux jeunes prêts et motivés à se lancer dans l'agriculture, et ce malgré l'idée générale selon laquelle les jeunes ne s'intéressent plus à l'agriculture. Cet intérêt populaire croissant pour l'agriculture est partiellement inspiré par l'intérêt grandissant chez les jeunes pour une alimentation saine, locale et pour une agriculture durable. Toutefois, vue la dure réalité des politiques agricoles européennes, ces futurs paysans et paysannes sont destinés soit à perdre leurs petites parcelles de terres soit à se voir refuser l'autorisation de s'installer. Les gagnants de cette concentration foncière sont finalement les grandes exploitations industrielles, qui appliquent un système agricole à l'impact environnemental et social

grave.

#### **(4) Les luttes des paysans et des peuples gagnent du terrain**

Heureusement, l'espoir d'arrêter et de contrer l'accaparement de terres en Europe existe au sein de nombre de ces groupes sociaux dépossédés et marginalisés. Chacun des cas examinés dans l'étude souligne l'émergence en Europe de nouveaux mouvements, issus de toutes les classes et de diverses professions, ruraux et urbains. Leurs actions, comme dans nombreuses régions du monde, sont tant *défensives* contre la concentration foncière et les accaparements de terres, que *pro-actives*, en cherchant à occuper des terres et proposer des alternatives. L'étude inclut notamment le cas de la communauté de Narbolia, en Sardaigne, qui se mobilise contre l'utilisation de terres agricoles de première qualité pour des projets photovoltaïques, ainsi que le cas de la « ZAD » et l'opposition au projet d'aéroport à Nantes, en France. En termes de luttes pro-actives, le rapport souligne le cas du SOC en Andalousie, où des paysans sans terres occupent collectivement la terre et la cultivent en ayant recours à des systèmes agricoles écologiques, et SoLiLA à Vienne où des jeunes se sont réunis pour « squatter » une terre urbaine fertile et pour la destiner à une agriculture soutenue par la communauté et les potagers urbains et ainsi la protéger d'une conversion en projets commerciaux urbains.

Ces luttes transforment les espaces urbains et ruraux en de nouveaux champs de bataille dans la lutte pour le contrôle du destin de l'agriculture européenne.

#### **Conclusion**

L'étude sur les dynamiques foncières en Europe insiste avec force sur la nécessité de repenser le point de vue traditionnel « centré sur le Sud » des problématiques foncières actuelles. Elle montre tout d'abord que *l'accaparement de terre est une question cruciale mais ne constitue pas le seul problème urgent et important que connaît le monde actuellement ; la problématique générale de la concentration foncière est aussi urgente et importante, si pas plus répandue que l'accaparement, en tous cas dans le contexte européen.*

Deuxièmement, *le rapport révèle que la concentration foncière et l'accaparement de terres n'affectent pas seulement les pays en développement du Sud ; en réalité, les deux problématiques touchent aujourd'hui aussi l'Europe.*

Troisièmement, comme ailleurs dans le monde, *il souligne l'espoir qu'inspirent les luttes en cours des peuples contre la concentration foncière et l'accaparement de terres en Europe.* Ces luttes mettent en évidence le besoin urgent pour une lutte politique *réellement transnationale* contre les accaparements actuels d'une des ressources les plus essentielles de l'humanité, la terre sur laquelle nous vivons.

#### **Recommandations**

A la lumière des résultats de ce rapport, la Coordination Européenne de la Via Campesina (ECVC), avec le soutien de diverses organisations directement et indirectement impliquées dans ce rapport, formule une série de revendications à l'attention des instances gouvernementales européennes afin de remédier aux problématiques triangulaires de concentration foncière, d'accaparement de terres et des obstacles à l'installation en agriculture. Nos demandes sont les suivantes :

**La terre devrait regagner de l'importance en tant que bien public. Nous devons réduire la marchandisation de la terre et promouvoir la gestion publique des territoires. La priorité devrait être donnée à l'usage de la terre par l'agriculture paysanne et pour la production alimentaire et non à de simples intérêts commerciaux de propriété privée. L'accès à la terre devrait être donné à celles et ceux qui la travaillent.**

(1) Stopper et contrer la tendance à la concentration et à la marchandisation foncière !

- <sup>35</sup><sub>17</sub> Mettre en œuvre des politiques foncières redistributives (réforme agraire, restitution des terres, prix de location de terres abordables, etc.) dans des régions marquées par la concentration de la propriété.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Reconnaître les droits d'usage historiques et les systèmes fonciers communautaires.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Mettre en œuvre des politiques de soutien à la transformation d'exploitations industrielles en projets d'agriculture familiale/paysanne/souveraineté alimentaire, y compris l'agriculture urbaine.

(2) Stop à l'accaparement de terres !

- <sup>35</sup><sub>17</sub> Interdiction vis-à-vis de tous les investisseurs et spéculateurs (sociétés, banques/ gouvernements) qui opèrent sur et/ou accaparent des terres, en Europe et ailleurs dans le monde.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Créer un système de base de données et de surveillance public des transactions des gouvernements et des sociétés impliquées dans des accaparements de terres.

(3) Garantir l'accès à la terre pour les paysan(ne)s comme condition de base pour atteindre la souveraineté alimentaire, en particulier pour les jeunes ; abolir le système patriarcal de possession de terre ou d'héritage et promouvoir des politiques de discrimination positive pour garantir l'accès des femmes.

- <sup>35</sup><sub>17</sub> Créer des cadres de gestion publique ou réformer les cadres existants (p. ex. Safer, France) afin de faciliter l'accès des jeunes, des sans-terres, à la terre et à d'autres ressources telles que l'eau.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Renforcer ou privilégier la participation des communautés locales dans la prise de décision sur l'utilisation de la terre.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Développer des cadres légaux en faveur de coopératives et de propriétés conjointes qui amélioreraient la situation des femmes en matière de propriété foncière et faciliteraient l'installation des jeunes.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Changer les critères d'installation et de location et adopter des politiques qui appuient des projets durables menés par des paysans et de petits exploitants (p. ex. supprimer la condition de surface minimale concernant les subsides).
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Pousser à l'adoption et la mise en œuvre démocratique des Directives de la FAO sur la gouvernance foncière en Europe dans le cadre de la souveraineté alimentaire.
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Appuyer des actions concrètes de récupération des terres (p. ex. l'occupation de zonings industriels).
- <sup>35</sup><sub>17</sub> Prioriser l'utilisation de la terre pour l'alimentation et non pour la production d'agrocarburants et autres usages commerciaux et énergétiques, les industries extractives, des méga-projets inutiles,... en Europe et ailleurs au monde.

## **Concentration des terres, accaparement des terres et luttes des populations en Europe : résumé de et introduction au recueil d'études**

**Par Saturnino Borrás Jr., Jennifer Franco et Jan Douwe van der Ploeg**

*Ce document d'introduction fait la synthèse des principaux résultats de plusieurs rapports, et les met en relation avec les perspectives mondiales sur l'accaparement et la concentration des terres, et les luttes des peuples pour la terre. (NB : ce document ne sera disponible qu'en juin 2013).*

## **Accaparement des terres, artificialisation et concentration en France : causes, conséquences et défis**

**Par Morgan Ody**

*En France, on a vu au cours des dernières décennies une restriction de l'accès à la terre avec l'élévation de barrières pour les nouveaux arrivants dans le secteur agricole. Ce phénomène est intrinsèquement lié à la concentration, à l'accaparement et à l' 'artificialisation' des terres (conversion de terres agricoles en terrains à usage non agricole). Ceux, et notamment les jeunes, qui veulent commencer une activité agricole, se trouvent en rude concurrence avec les paysan(e)s déjà installés et plus aisés. La concentration des terres s'étend : en 1955, 80% des exploitations faisaient moins de 20 ha, la moyenne actuelle est autour de 80 ha. L' 'artificialisation' des terres a peu à peu réduit la surface des terres agricoles disponibles. En France, chaque année, plus de 60 000 ha de terres agricoles sont perdus pour laisser place à des routes, des supermarchés et à l'expansion urbaine ou à des parcs de loisir. Il existe une tendance croissante à la spéculation foncière, étant donné que le prix des terrains augmente fréquemment, surtout si ces derniers sont évalués comme terrains constructibles.*

## **Terre : accès et luttes en Andalousie, Etat espagnol.**

**Par Marco Aparicio, Manuel Flores, Arturo Landeros, Sara Mingorria, Delphine Ortega and Enriue Tudela**

*La région fait actuellement face à un double processus de concentration foncière et de privatisation grandissante. D'un côté, entre 1962 et 2009, le nombre de fermes a diminué de 67% (le nombre de fermes est passé de 3 millions à moins d'un million) alors qu'en même temps leur taille moyenne a doublé. En 2010, 2% des propriétaires terriens détenaient 50% des terres. D'un autre côté, la propriété privée s'est énormément développée ces 50 dernières années, tandis que d'autres relations sociales basées sur la terre, comme le métayage, ont diminué considérablement. De plus, la réforme de la PAC en 2003 a été accompagnée du Régime de Paiement Unique, qui perpétue le maintien d'une distribution de la terre hautement inégale et encourage également l'abandon de la production par les petits exploitants. En conséquence, le système des latifundios (grandes propriétés terriennes) andalous perdure et se consolide, alors que l'on assiste à une « dépayasantisation » croissante.*

*Au lieu de soutenir une production locale durable et les agriculteurs, les politiques publiques, tant au niveau européen qu'au niveau national, favorisent des modes de production qui accentuent la concentration foncière aux mains des grandes sociétés.*

*Les syndicats agricoles et d'autres organisations diverses qui défendent la nécessité d'avoir un secteur rural vivant et le droit à l'alimentation ont critiqué l'injustice et l'illégitimité de l'application des mesures de la PAC. Les luttes menées pour la terre ont connu certaines réussites : le mouvement des paysans et agriculteurs a occupé et commencé à cultiver des terres en suivant un modèle de production écologique qui poursuit encore son expansion. Le syndicat andalou (SOC-SAT) incarne également la résistance contre la concentration de la propriété foncière et l'abandon des fermes et personnifie la lutte pour la création d'emplois en Andalousie. Enfin, SOC-SAT se mobilise à travers toute l'Espagne en réaffirmant que la lutte pour la justice agraire continue. Ces revendications de la terre n'ont pas pour but d'en réclamer la propriété, mais plutôt de former les coopératives de travailleurs organisées par le syndicat. Dans certains cas le contexte politique a facilité des projets basés sur la production écologique, en opposition au modèle agro-intensif et agro-exportateur qui prédomine.*

## **Concentration foncière, accaparement des terres et possibilités de changement en**

## **Allemagne. Par Roman Herre**

*L'Allemagne a été victime d'une concentration foncière en constante augmentation ces dix dernières années. En tout, on comptait 1 246 000 fermes en 1966/67 et ce chiffre a chuté jusqu'à atteindre 299 100 fermes en 2010. Parmi ces propriétés, la surface couverte par les fermes de moins de 2 hectares a diminué drastiquement en passant de 123 670 hectares en 1990 à seulement 20 110 hectares en 2007. Les fermes de 50 hectares ou plus se sont, quant à elles, étendues et sont passées de 9,2 millions d'hectares en 1990 à 12,6 millions d'hectares en 2007.*

*Ces 5-10 dernières années, une nouvelle tendance est apparue : l'appropriation foncière croissante par des investisseurs non agricoles à des fins non agricoles, entre autres pour la production de biogaz. Dans certaines régions d'Allemagne, on estime que ces nouveaux investisseurs ont acheté entre 15 et 30% des terres disponibles sur le marché. Le problème est tout particulièrement marqué en ancienne Allemagne de l'Est où la privatisation des terres anciennement détenues par l'Etat et la dérégulation du marché foncier ont joué en faveur des gros investisseurs avec de grandes ressources financières. Cela a provoqué une flambée des prix fonciers. Entre 2005 et 2011, le coût d'un hectare a augmenté de 55% et est passé de 8 692 euros à 13 493 euros. La hausse de la demande en terres et le contrôle sur ces dernières par des investisseurs non régionaux et non agricoles menace les moyens de subsistance des fermes familiales locales à la fois aujourd'hui et à l'avenir. Ce phénomène empêche également les gens de se lancer dans l'agriculture sans un apport financier substantiel.*

## **Concentration foncière et accaparements verts en Italie : le cas de Furtovoltaico en Sardaigne, Italie**

**Par Antonio Onorati et Chiara Pierfederici**

*Au cours des dernières décennies, l'Italie a vécu une concentration des propriétés foncières agricoles, 22 000 exploitations de plus de 100 ha détenant plus de 6,5 millions d'hectares de la superficie agricole totale. Si l'on retire de ce chiffre la superficie des terres publiques, les 4,5 millions d'hectares restants sont concentrés par 19 000 exploitations ou entreprises privées, chacune possédant plus de 100 ha. Les politiques nationales ont exacerbé la situation en autorisant la ruée vers la privatisation des terrains communaux ou publics encore disponibles, qui sont catégorisés comme 'sous-utilisés'. Sans aucune considération pour le rôle vital de la petite agriculture en tant que fournisseur d'emplois, garant de la sécurité alimentaire et porteur d'alternatives viables dans un contexte de crise économique et environnementale mondiale, les gouvernements continuent de la sous-estimer : la plupart des politiques sont conçues et appliquées sur la base d'une vision du secteur agricole comme un 'fardeau', sans comprendre le potentiel de la petite agriculture, notamment en termes de croissance économique, développement social et d'emploi. Le rapport se centre sur un projet Enervitabio Ltd dans la commune de Narbolia dans la province d'Oristano. Une serre-centrale solaire pour la production agricole a été construite, avec un objectif de production d'énergie de 27 mégawatts (MW). Cette centrale illustre bien la tendance à utiliser des centaines d'hectares de terres arables pour des projets de serres solaires qui ont plusieurs conséquences négatives : non seulement ils bafouent les droits des populations locales à produire des aliments et à garantir leur accès à la terre, mais ils contournent la loi et réduisent la capacité des petit(e)s paysan(ne)s à contribuer à la résolution de la crise qui touche l'Italie. Le cas des serres solaires de Narbolia illustre la façon dont les grands groupes industriels et les investisseurs étrangers profitent des subventions gouvernementales et des lois nationales pour engranger des bénéfices, sans prendre en compte les conséquences très néfastes pour l'agriculture sarde. De plus, de tels projets ont capté des ressources financières destinées au secteur agricole. Ces problèmes ont suscité des réactions et des protestations de la part des populations. Depuis 2012, la mobilisation et la résistance locales se sont surtout exprimées via le Comité 'S'Arrieddu pour Narbolia'. Les groupes constituant le Comité ont été extrêmement actifs pour diffuser l'information et pour porter devant les tribunaux les irrégularités soulignées dans le document.*

## **L'accaparement de terres en France: le cas de Notre-Dame-des-Landes**

## **Par Anton Pieper**

*Un projet d'aéroport très controversé et critiqué dans la campagne française nous offre un exemple limpide de lutte agraire politisée dans le contexte de l'accaparement de terres et de leur artificialisation en Europe occidentale. L'accaparement de 2000 hectares de terres agricoles pour la construction d'un aéroport, dont la pertinence est remise en question, est un exemple de comment aujourd'hui de grandes entreprises s'approprient des terres. Cela incarne le problème des terres arables détournées et « artificialisées » à des fins industrielles et urbaines, changement mu par d'énormes capitaux. Cette prise de contrôle, rendue possible par un jeu de chaises musicales entre gouvernement et corporations, étouffant la démocratie locale, implique entre autres des centaines de millions d'euros, tandis que le gouvernement refuse d'envisager les alternatives proposées par les opposants. Cette question est discutée depuis plus de quarante ans ; toutefois la donne a changé en 2008 lorsqu'un permis de construction fut octroyé et en 2011, via la médiatisation des paysans qui protestaient en occupant les terres. Les agriculteurs et militants locaux ainsi que d'autres mouvements spontanés se sont alliés pour résister au projet d'aéroport « Grand Ouest. » Les militants, agriculteurs et habitants de la région ont renommé les terres ZAD (Zone à Défendre) et se font appeler les « zadistes ». Ils s'opposent au développement de l'aéroport en occupant les terres expropriées par l'Etat au nom de Vinci, l'entreprise ayant remporté l'appel d'offres pour la construction. La pression et la violence policière vont croissant, notamment depuis les procédures d'expulsion forcée lancées en octobre 2012. Cette lutte pour les terres, caractérisée par sa diversité et créativité, perd du terrain.*

## **Politique, terres et alimentation dans les villes du Nord : se réapproprier l'agriculture urbaine et la lutte**

**Par Kim Möhrs, Franziskus Forster, Sarah Kumnig, Lukas Rauth – membres de *Solidarisch Landwirtschaften!* (SoliLa!) en Autriche**

*Dans un contexte plus général de déclin plus large à long-terme de la population paysanne, les petit(e)s paysan(ne)s abandonnent leur activité à un rythme des plus alarmants. La perte de l'accès aux terres joue grandement. En Autriche, un tiers des terres arables a été perdu depuis 1951. Actuellement, 20 hectares de terres sont perdus chaque jour au profit de routes, bâtiments, infrastructures et autres projets immobiliers relatifs à l'expansion urbaine. Un rythme deux fois supérieur à l'Allemagne, et alors que chaque année 1000km<sup>2</sup> sont perdus dans l'UE. Ainsi, l'exode rural et la perte de terres agricoles en Autriche sont liés à des questions plus générales d'utilisation des terres et d'aménagement du territoire qui transcendent la dichotomie rural/urbain traditionnelle. C'est en fait au niveau de l'interface rural/urbain que le combat pour la valorisation, l'utilisation et l'importance des terres est le plus visible. Vienne montre comment les terres ayant des fins agricoles (jardins urbains et autres modalités d'agriculture soutenues par la communauté) passent souvent les premières à la trappe en cas d'intérêts divergents et de pressions. A Vienne, les terres à usage agricole ont diminué de 20% entre 1999 et 2010, quand le nombre de fermes déclinait de 30,2% entre 1995 et 1999 ; 67,7% de ces fermes disparues avaient une superficie inférieure à 5 hectares. En réponse à la perte d'espaces agricoles urbains et pour protester contre les coûts prohibitifs de location ou d'achat de terres, des occupations de terres ont eu lieu dans la ville pour bâtir une alliance plus large pour la souveraineté alimentaire et foncière. Il faut ainsi prendre en compte l'apport des luttes pour les terres urbaines et de l'écologie politique urbaine à l'heure d'examiner l'ampleur et la nature de l'accaparement de terres en Europe.*

## **Le retour du cheval blanc: l'accaparement de terres en Hongrie**

**Par Robert Fidrich**

*Avec l'adhésion de la Hongrie à l'UE, les terres et ressources naturelles sont de plus en plus marchandisées et contrôlées par de gros capitaux, au détriment des petit(e)s paysan(ne)s hongrois(se)s. La répartition très inégale des subventions agricoles de l'UE tel que prévu par la Politique Agricole Commune y a fortement contribué. Au cours des six années suivant l'adhésion à l'UE, la plupart des petit(e)s paysan(ne)s n'étaient pas éligibles pour demander des subventions, excluant ainsi de facto 93% de la population paysanne en Hongrie. En 2009, 8,6% des fermes recevaient 72% des subventions agricoles. Les bas prix des terres en Hongrie par rapport aux anciens membres de l'UE ont également contribué à une nouvelle vague d'accaparement de*



terres. Un moratoire sur la possession de terres par les étrangers est actuellement en vigueur ; néanmoins la levée prévue de cette interdiction en 2014 a déjà incité des acteurs extérieurs à s'emparer de vastes pans de terres et à les contrôler par divers moyens. Le gouvernement hongrois estime qu'aujourd'hui environ 1 à 1,5 million d'hectares de terres sont entre des mains étrangères, notamment autrichiennes, qui ont obtenu de considérables subventions agricoles nationales et européennes. Si ces terres sont utilisées différemment (pistes pour deux-roues, terrains de golf, hôtels, immobilier privé de luxe), les paysan(ne)s familiaux et les cultures alimentaires locales en sont dans tous les cas les grands perdants.

## **Ruée vers les terres en Roumanie: une main de fer dans un gant de velours**

**Par Judith Bouniol**

A travers toute la Roumanie, les ressources naturelles attisent la cupidité et attirent d'énormes investissements. Les terres sont accaparées à différentes fins – agriculture, extraction minière, énergie, tourisme, ressources hydriques et spéculation. On estime à environ 800 000 hectares la surface déjà entre les mains des multinationales, soit 6% des terres arables roumaines. L'Europe est à la fois un accapareur de terres, la cible de l'accaparement et son contexte. Ce phénomène est tapi derrière l'image idyllique de l'adhésion de la Roumanie à l'UE, y compris l'ouverture du marché national aux acheteurs étrangers. C'est un pays idéal pour les investissements dans les produits de la terre et agro-industriels. Ses caractéristiques naturelles en font un lieu adapté aux cultures céréalières ; de vastes pans sont potentiellement disponibles ; et la terre coûte moins cher que dans le reste de l'Europe. Les zones rurales sont abandonnées, laissant sur le carreau des populations locales vulnérables et vieillissantes n'ayant d'autre choix que d'accepter l'arrivée des corporations agro-industrielles européennes qui s'installent légalement via des baux ou des achats de terres. En outre, le gouvernement et la législation favorisent les investissements à grande échelle. La spéculation pour obtenir les juteuses subventions de la PAC contribue sans doute à ces accaparements. En 2012, la moitié des subventions a été allouée à 1% des paysan(ne)s, dont la taille de l'exploitation était toujours supérieure à 500 hectares. Toutefois, cette apparente légalité est en fait un gant de velours cachant l'agressivité de la main de fer à l'origine du phénomène. Les terres sont saisies en masse et des entités privées monopolisent le contrôle des bénéfices de leur exploitation ainsi que la capacité de décision sur leur utilisation.

## **Les terres en Europe : concentration, accaparement et conflits. L'exemple de Boynitsa en Bulgarie**

**Par Georgi Medarov**

La nouvelle vague d'accaparements par de gros investisseurs privés en Bulgarie s'inscrit dans le contexte d'une substantielle (re)concentration de la propriété des terres, encouragée par l'adhésion à l'UE en 2007. 82,4% des exploitations agricoles dépassent les 100 hectares. Au lendemain de l'effondrement de l'Union Soviétique, les terres avaient été massivement redistribuées à la population ; cependant le manque de soutien adapté de l'Etat et de mesures d'incitations économiques pour l'agriculture à petite échelle a mené à une grave détérioration rurale dans tout le pays. Le processus de re-consolidation des terres a été alimenté par les politiques gouvernementales, telles que les programmes de « consolidation volontaire », résultats d'une volonté de l'Etat bulgare d'attirer des investissements étrangers pour une agriculture intensive à grande échelle. L'adhésion à l'UE a amené son lot de nouvelles règles de concurrence, limitant un peu plus les possibilités des petites fermes et coopératives. La ruée vers les terres en Bulgarie a alimenté une spéculation massive, et a conduit à l'essor d'une nouvelle classe de spéculateurs et traders fonciers, les arendatori. Grâce à des capitaux étrangers – investisseurs et fonds – ils s'emparent de vastes pans de terres à différentes fins. Les terres sont accaparées pour le développement urbain ou du tourisme, soit dans les faits un embourgeoisement, des stations de ski ou balnéaires, des terrains de golf ou des projets miniers. L'accaparement de terres est également lié à l'agriculture à grande échelle et aux cultures génétiquement modifiées.

## **Accaparement et concentration de terres en Europe: le cas de la Serbie**

**Par Milenko Srećković**

En Serbie, l'accaparement de terres a débuté lors de la rapide privatisation qui a suivi la désintégration de la Yougoslavie. Le phénomène s'est amplifié depuis le lancement des négociations pour l'adhésion à l'UE. Profitant de la situation, les corporations nationales et

*étrangères s'emparent de vastes pans de terres serbes. Le processus de privatisation, qui a démarré à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, a mené à une forte consolidation de la concentration des terres. Les quatre plus grands propriétaires terriens serbes possèderaient aujourd'hui plus de 100 000 hectares chacun. Cette privatisation a été effectuée en toute opacité et sur la base d'une interprétation douteuse de la loi. Il semblerait qu'ait été exploitée une faille entre le droit d'utiliser et le droit de s'approprier des terres agricoles. La consolidation de la tendance qui s'est ensuivie est accentuée par les acquisitions de terres à grande échelle impliquant des corporations pour la plupart européennes. L'Europe, en plus d'être un accapareur de terres, est également liée à l'accaparement de terres en Serbie en tant que contexte de ce phénomène. Les termes de l'adhésion à l'UE imposés aux nouveaux membres comportent l'ouverture du marché foncier national aux acheteurs étrangers en l'espace de 10 ans, avant 2014. En attendant que ces termes entrent en vigueur, de grands propriétaires terriens accumulent les terres et spéculent sur les marchés, un calcul reposant sur le grand différentiel entre le prix des terres sur les marchés serbe et européen.*

### **Accaparement de terres en Terre Noire: oligarques ukrainiens et investisseurs internationaux**

**Par Christina Plank**

*En Ukraine, l'accaparement de terres concerne en partie le transfert de la propriété formelle, mais tourne principalement autour de qui contrôle de facto les terres. Ce phénomène incarne de façon alarmante la prise de contrôle, la capture et la concentration entre les mains de quelques acteurs privés du pouvoir décisionnel sur l'utilisation des terres et le modèle agricole en Ukraine. Dans le contexte de la privatisation des terres agricoles dans le cadre de la réforme foncière en Ukraine, le soutien affiché à un modèle d'agro-exportation à grande échelle a mené à l'actuelle vague d'accaparement de terres, des entreprises nationales et étrangères de l'agrobusiness ayant obtenu le contrôle de l'agriculture ukrainienne. La réforme foncière a redistribué des terres à quelques 7 millions d'habitants en zone rurale ; toutefois à ce jour les politiques agricoles n'ont quasiment pas apporté de soutien de la part de l'Etat aux petit(e)s et moyen(ne)s paysan(ne)s. Conséquence : la majorité des actuels propriétaires terriens louent leurs terres, laissant la voie libre à l'essor d'agroholdings à grande échelle. De plus en plus intégrés verticalement et horizontalement pour contrôler tous les maillons de la chaîne, leur expansion va de concert avec la concentration des terres. Les 10 plus gros agroholdings contrôlent environ 2,8 millions d'hectares, tandis que certains oligarques possèdent jusqu'à plusieurs centaines de milliers d'hectares chacun. Ces terres sont utilisées pour les cultures intensives destinées à l'exportation. Les agroholdings ukrainiens, ayant besoin de technologies étrangères et de nouveaux capitaux financiers, sont intimement liés aux flux de capitaux transnationaux via les bourses, les fonds de pension européens et grâce au soutien des institutions financières et de développement internationales.*

### **Le mythe d'une bonne gouvernance des terres et ressources naturelles en Europe: ce que révèlent les Directives Foncières de la FAO concernant les terres, pêcheries et forêts**

**Par Florence Kroff et Claire Guffens**

*Ce document examine les Directives Foncières de la FAO et son utilité potentielle dans le contexte actuel de la concentration et de l'accaparement des terres en Europe. N.B : ce document ne sera disponible qu'en juin 2013.*